

**Le président suppléant (M. Herbert):** Les députés doivent faire bien attention de ne pas aller jusqu'à dénigrer un autre député.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, par leurs actes la semaine dernière, ces deux hommes ont effectivement dénigré l'initiative de paix. C'est ce que j'ai dit et je le maintiens. Je le répéterai à l'extérieur de la Chambre.

**M. Jarvis:** Répondez à la question.

**M. Simmons:** Je ne puis affirmer que le député de York-Peel et le député provisoire de Central Nova prient, mais j'espère que c'est le cas.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, le député peut-il nous dire s'il a obtenu les \$500,000 dans le cadre du Programme des initiatives spéciales d'emploi, à quel genre de projets ces fonds ont été affectés et comment les dépenses à ce titre se conforment aux promesses du discours du trône?

**Le président suppléant (M. Herbert):** A l'ordre. La présidence admet que le débat sur l'Adresse est de portée très générale. Toutefois, j'ai l'impression que nous nous écartons un peu de l'objet du discours du député. En général, les questions et commentaires doivent porter sur ce que le député a dit au cours de son intervention. Je permettrai au député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) de répondre.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, tous les crédits affectés à la création d'emplois sous ma responsabilité sont bien dépensés dans ma circonscription, en consultation avec les gens de l'endroit. Je conseille au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), avant d'insister davantage sur cette question, de demander aux députés de Saint-Jean-Est (M. McGrath) et de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) si leurs circonscriptions ont obtenu ces crédits. La réponse le surprendra et le décevra sans doute.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, nous essayons depuis quelque temps déjà d'obtenir la liste de 844 projets, pour voir si oui ou non les dépenses effectuées à ce titre sont conformes à l'orientation du discours du trône. Je me suis entretenu avec les députés de Saint-Jean, qui n'ont pas obtenu le même genre de financement. C'est en partie ce qui m'ennuie. Pourrait-il nous dire de quoi il retourne exactement? Que se passe-t-il dans sa circonscription grâce à cette assiette au beurre qui reflète le discours du trône? J'aimerais qu'il nous explique comment les crédits font leur chemin jusqu'à une circonscription donnée et dans quelle mesure tout ceci est conforme aux dispositions générales du discours du trône?

● (1250)

**M. Simmons:** Monsieur le Président, les crédits affectés à la création d'emplois sont consacrés à la construction de cales, à Burin-Saint-Georges, pour permettre aux pêcheurs de poursuivre leurs activités. Nous les consacrons à des installations destinées aux personnes du troisième âge et à la création d'emplois pour les jeunes, autant de projets que j'approuve, et c'est pourquoi j'ai décidé d'y affecter les crédits disponibles. Le député de Calgary-Ouest s'y oppose peut-être, mais ils revêtent une grande importance pour ma circonscription.

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, il est dommage que nous n'ayons pas eu assez de temps pour poser une autre question au dernier député qui a pris la

*L'Adresse—M. Skelly*

parole. Puisqu'il a parlé de la pêche, j'aurais voulu lui demander pourquoi le gouvernement actuel, qui détient la majorité des sièges au Parlement, n'est pas disposé à discuter vraiment de cette question avec les pêcheurs et à parler des solutions susceptibles de régler les problèmes de la pêche sur la côte ouest.

Je pense qu'il serait opportun de réfléchir à l'un des échecs les plus flagrants dans l'histoire du secteur de la pêche sur la côte ouest. Je veux parler de la mise sur pied, par Jack Davis, d'un programme de limitation de la flotte de pêche. A l'époque, des députés réclamaient continuellement des entretiens avec le ministre pour donner à divers groupes d'usagers la possibilité de proposer des solutions plus acceptables. Même les membres du gouvernement, j'en suis convaincu, peuvent difficilement prétendre que le plan de Davis ne s'est pas soldé par un échec total qui a aggravé la situation des pêcheurs. Le plus gros problème, malheureusement, c'est que Davis et le gouvernement libéral de l'époque n'ont pas entamé des consultations valables ni cherché à s'entendre avec la majorité des personnes concernées sur le meilleur moyen de limiter cette flotte et d'administrer la pêche sur la côte ouest.

J'aurais voulu demander au député pourquoi nous nous retrouvons dans la même situation aujourd'hui. Le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) et le gouvernement présentent des propositions qui auraient en gros pour effet d'aggraver la situation des pêcheurs, des entreprises de pêche et de leurs employés, ainsi que des localités de la côte ouest. Connaissant le sens de l'équité du député, je sais qu'il nous aurait aidé à obtenir que le ministre et le gouvernement s'engagent à organiser des consultations véritables et à décider, avec l'accord de la majorité, comment aborder ce problème très important. Malheureusement, le ministre des Pêches et des Océans n'a pas du tout laissé entendre qu'il serait prêt à approuver cette proposition. Mes collègues et moi-même craignons que la situation désastreuse que l'on doit à Jack Davis empire encore.

Dans le peu de temps qu'il me reste, je voudrais aborder un grand nombre d'autres questions qui se rapportent à la pêche sur la côte ouest. Il sera peut-être possible d'approfondir certaines de ces idées au cours de la période de questions qui suivra.

Je voudrais tout d'abord parler de la proposition la plus urgente qui semble nous être soumise aujourd'hui. Je suis sûr que tous les députés, tous les sénateurs, ainsi que les bureaucrates, savent que 120 pêcheurs ont dépensé des milliers de dollars de leur poche pour venir de la côte ouest représenter ici des entreprises, des citoyens de leurs localités et leur secteur d'activité. Bref, ces 120 personnes représentent une population imposante.

Je ne saurais trop insister sur le fait qu'il est extrêmement important pour tous les députés d'être à la disposition de ces personnes qui leur rendront visite par petits groupes pour leur expliquer à quel point cette question est vitale, non seulement pour eux-mêmes, leurs collègues des entreprises de pêche ou pour les entreprises de conditionnement, mais pour toutes les localités de la côte. J'exhorte chaque député à faire au moins l'effort de les écouter.